

La deuxième observation que je voulais faire, c'est qu'à mon avis, le gouvernement devrait consacrer beaucoup de temps et d'effort pour tenter d'en arriver à une entente internationale sur les grains ou sur les denrées commerciales, entente qui serait fondée sur les principes qui ont inspiré notre système du double prix. Il faudrait fixer un prix minimum, qui garantirait au producteur le coût de production plus un salaire convenable, et un prix maximum afin que le consommateur, de son côté, ne se fasse pas rouler. Je crois que cet objectif devrait s'appliquer à tous les produits dans le monde entier. Je crois que les responsables du monde entier devraient se donner la main et mettre au point une entente. Il faudrait tenir compte des coûts de production et du salaire des producteurs, qu'il s'agisse de producteurs de grain, de cuivre, de bananes, de tabac ou de quoi que ce soit.

Il faudrait fixer un plancher et un plafond et prévoir une échelle mobile comprenant une formule de calcul du coût de production. C'est peut-être un idéal à atteindre. C'est peut-être une suggestion idéaliste mais je pense que le Canada est extrêmement respecté dans le monde et qu'il pourrait prendre l'initiative et essayer de persuader les autres pays d'en arriver à conclure des ententes entre producteurs et consommateurs sur les denrées internationales. Il existe une grosse différence entre une telle initiative et la création d'un organisme comme l'OPEP qui représente uniquement les producteurs. C'est une organisation de pays exportateurs de pétrole et c'est un cartel. Les producteurs, et eux seuls, fixent les prix à la consommation. Ce que je préconise ce soir, c'est d'inciter les consommateurs et les producteurs à fixer de concert un prix qui soit juste et équitable pour les deux parties. Il faudrait créer une certaine harmonie sur le marché. Empêchons les spéculateurs de déterminer le prix de ces marchandises, bon Dieu! Ne laissons plus ces denrées exposées aux caprices du marché à terme où les prix grimpent et dégringolent dans un mouvement de va-et-vient analogue à celui du yo-yo ou encore où ils se jouent sur un simple coup de dés, comme au casino.

Il suffit d'observer ce qui se passe actuellement à propos du prix du sucre. Le prix de cette denrée a grimpé de 200 ou 300 p. 100 en quelques mois et cette hausse est due en majeure partie à la spéculation. Certaines personnes aiment jouer sur le marché à terme dans l'espoir de gagner un peu d'argent. Elles achètent des titres. L'offre de sucre a diminué dans le monde. Il y a eu de mauvaises récoltes. Il n'y a toutefois pas de pénurie en réalité; l'offre est seulement un peu moins forte. Il reste suffisamment de sucre en stock pour approvisionner le marché mondial mais en raison d'une diminution de l'offre et du mauvais temps, le prix du sucre est complètement déréglé sur le marché à terme. Les spéculateurs l'ont fait grimper. Qui va payer la note? Les consommateurs ordinaires qui doivent aller en acheter. Il faudrait essayer de retirer ces denrées du marché à terme et de la bourse des valeurs et permettre aux gens de surveiller les prix afin de pouvoir conclure un accord international qui soit fondé sur des facteurs réels et non pas sur des éléments très artificiels.

M. Pepin: Et la productivité du terrain?

Double prix du blé—Loi

M. Nystrom: Je n'entends pas ce que dit le ministre, mais il pourra peut-être répondre un peu plus tard à certaines des déclarations qui viennent d'être faites. Étant donné qu'il aime à l'occasion se vanter d'être un libéral progressiste, je suis certain qu'il s'orientera dans cette direction.

Il importe également de tenir compte du fait que lorsque le prix du blé augmente, celui du pain augmente aussi, mais dans une proportion plus grande. Dans une miche de pain, il n'y a que pour 11c. de blé. Dans un pain de 24 onces, il n'y a que pour 11½c. de blé. Cependant, lorsqu'en vertu de la loi, la valeur de la quantité de blé dans un pain a augmenté de 1¼c., le gouvernement fédéral ne disposait d'aucun moyen pour empêcher certains boulangers d'augmenter le prix de leur pain de 3c. ou de 2c. Il n'a pas institué de commission du juste prix des aliments qui aurait eu le pouvoir d'informer les boulangeries que le prix de la portion de blé d'un pain n'ayant augmenté que de 1¼c., elles ne pouvaient augmenter le prix de leur pain de 2c. ou 3c., et celui de les forcer à baisser leurs prix. Je crois que c'est ce que nous devrions faire.

Je prétends également que le gouvernement aurait dû maintenir les prix de soutien qu'il a supprimés en 1978. Je disais tout à l'heure que je trouve injuste que les agriculteurs vendent à perte les produits à la consommation quand ils ont du mal à joindre les deux bouts. Ce qui ne m'empêche pas de réclamer par ailleurs une politique alimentaire afin que les aliments essentiels comme le pain et le lait soient subventionnés pour la moyenne des Canadiens. D'ailleurs il fut un temps où le pain et le lait étaient subventionnés. Quand on examine les habitudes alimentaires des Canadiens, on constate que beaucoup d'entre eux sont sous-alimentés. Ils mangent peut-être beaucoup, mais ils sont sous-alimentés et parce qu'ils ne consomment pas assez des aliments de base. Le gouvernement devrait consacrer quelques dizaines de millions de dollars par année pour subventionner les aliments essentiels comme le pain de blé entier et le lait. Nous épargnerions des sommes considérables sur les soins médicaux et l'hospitalisation.

Je crois que c'est la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires qui a dit il y a quelques années qu'environ 40 p. 100 des malades hospitalisés l'étaient parce qu'ils se nourrissaient mal. Si, grâce à une meilleure alimentation et à une politique alimentaire, nous pouvions réduire un tant soit peu le nombre des lits d'hôpitaux, nous améliorerions la santé des Canadiens et de notre économie.

Quand je dis que l'agriculteur ne devrait pas avoir à vendre à perte au consommateur, je ne veux pas dire que le consommateur devrait payer plus cher les aliments nutritifs essentiels à la vie. Je dis que la société dans son ensemble devrait faire en sorte que les régimes alimentaires des jeunes et de tous les Canadiens soient sains et équilibrés.

On pourrait citer de nombreuses statistiques sur les déficiences chez les Canadiens. L'une des choses qui m'ont frappé c'est que 70 p. 100 des bénéficiaires de la pension de sécurité de la vieillesse au Canada souffrent de carence de calcium alors que notre capacité de production laitière est si abondante.